

Démystifions l'évaluation foncière

Plusieurs personnes nous contactent pour leur nouvelle évaluation foncière.

Voici des informations pertinentes ;

C'est quoi l'évaluation foncière?

L'évaluation foncière d'un immeuble, c'est la valeur attribuée à une propriété à une date précise,

Date de l'évaluation foncière?

Le rôle d'évaluation foncière est pour trois ans, 2023-2024-2025 pour Sainte-Clotilde-de-Horton. Le prochain rôle sera en 2026.

Qui fait l'évaluation foncière?

C'est la MRC d'Arthabaska qui réalise et tient à jour, tous les trois ans, les rôles d'évaluation des municipalités de son territoire, sauf ceux de Victoriaville et Warwick.

C'est quoi les méthodes d'évaluation foncière?

Pour établir la valeur d'une propriété, l'évaluateur de la MRC d'Arthabaska utilise trois méthodes d'évaluation reconnues :

- Coût : en considérant le coût de construction d'une propriété similaire aujourd'hui tout en tenant compte de l'âge de la construction
- Comparaison : en comparant les ventes d'immeubles semblables dans un même voisinage tout en considérant les points de divergence
- Revenu : en convertissant les revenus de l'immeuble en capital immobilier (dans le cas d'une propriété ayant des revenus de loyers ou dans laquelle se tiennent des activités économiques)

Si je veux demander une révision de mon évaluation, je procède comment?

Toute personne en désaccord avec une nouvelle valeur inscrite sur un avis de modification peut faire une demande de révision dans les 60 jours suivant l'expédition de l'avis. Une demande de révision peut-être également faite à la suite de l'avis du nouveau rôle foncier, et ce, au plus tard le 30 avril suivant l'entrée en vigueur du rôle.

La loi prévoit quatre (4) situations qui donnent le droit de demander une révision et fixe des délais pour chacune d'elles.

Pour cette année avec le dépôt du rôle d'évaluation, suivi de l'expédition d'un avis d'évaluation au propriétaire.

Délai fixé pour déposer la demande est au plus tard le 30 avril 2023;

Cout d'une demande de révision?

40\$, 60\$ ou 75\$. Veuillez consulter votre compte de taxes pour connaître votre montant.

À qui faire la demande?

MRC d'Arthabaska
150 rue Notre-Dame Ouest
Victoriaville (QC) G6P 1R9
Téléphone : 819-752-2444

Où me procurer le formulaire?

<https://munidata.ca/upload/contentsFile/file/Ing/4333fr-CA.pdf>

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site web de la MRC :

<https://www.regionvictoriaville.com/page/1080/evaluation-fonciere.aspx#revision>

Le conseil municipal a diminué le taux des taxes municipales afin de contrer la forte augmentation des évaluations foncières.

2022 le taux était à 0.79 du 100\$ d'évaluation

2023 le taux était à 0.62 du 100\$ d'évaluation

L'augmentation en revenue de taxe est de 10%, pour un montant de 166 000\$